



STATIONNEMENT ET CIRCULATION RÉGLEMENTÉS SEMI-MARATHON DI PORTIVECHJU — 18 OCTOBRE 2026

26/0631/REG – 26/0632/REG

Riverains,
en raison de l'organisation du Semi-Marathon, la circulation et le stationnement seront temporairement réglementés les 17 et 18 octobre 2026.

• CIRCULATION INTERDITE

Dimanche 18 octobre 2026 — horaires de fin estimatifs.

- **De 07:00 à 11:00** : Route d'I Pini (CC 48), zone de départ du 10 km et de la marche.
- **De 09:00 à 10:30** : Rue Denis de Rocca Serra ; rue du 9 septembre 1943 ; rue Maréchal Juin, entre le carrefour Mazzetta et le rond-point du Stabiacciu.
- **De 09:00 à 11:00** : Quai Syracuse ; route de Bonifacio, les deux voies Est entre les ronds-points du Stabiacciu et de Palombaggia.
- **De 09:00 à 16:00** : Route de Marina di Santa Giulia (CC 18a), de 100 m avant l'entrée du parking des commerces jusqu'au fond de l'impasse, à la plage.
- **De 09:15 à 12:30** : Route de Palombaggia, entre le rond-point du Stabiacciu et la route de Porra.
- **De 09:15 à 13:30** : Route de Palombaggia, entre la route de Porra et Bocca dell Oro.
- **De 09:30 à 10:30** : Quai Pascal Paoli.
- **De 09:30 à 13:30** : Route de Bocca dell Oro à Précojo (CC 19), entre Bocca dell Oro et la route de Pietragionu.
- **De 09:30 à 16:00** : Routes de Pietragionu et de Marina di Santa Giulia (CC 18 et CC 18a), entre la CC 19 et la zone commune d'arrivée.

Route de Bonifacio : de 09:00 à 11:00, circulation maintenue à double sens sur les deux voies Ouest entre les ronds-points du Stabiacciu et de Palombaggia, sous le contrôle de la Gendarmerie.

• STATIONNEMENT INTERDIT

- **Du samedi 17 octobre à 20:00 au dimanche 18 octobre à 13:00** :
Parking public de la plage de Palombaggia « I Pini ».
- **Du samedi 17 octobre à 20:00 au dimanche 18 octobre à 15:00** :
Espace de stationnement en bordure de la route menant à Pietragionu.
- **Du samedi 17 octobre à 23:30 au dimanche 18 octobre à 10:30** :
Parking du quai d'honneur, partie haute attenante au restaurant Le Grill ; espace de stationnement en bordure du quai de Syracuse.

Une zone de 30 m x 30 m à proximité de l'arrivée sera également interdite au stationnement pour une éventuelle intervention hélicoptée des secours. Son emplacement sera matérialisé sur place.